

Informations de base

2013/0451(NLE)

NLE - Procédures non législatives
Règlement

Niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique

Subject

3.10.08.01 Alimentation animale

3.10.10 Alimentation, législation alimentaire

3.60.04 Energie, industrie et sécurité nucléaire

3.70.08 Pollution radioactive

3.70.10 Catastrophes d'origine humaine, pollution et accidents industriels

4.60.04.04 Sûreté alimentaire

Procédure terminée